Programme triennial d'immobilisations 2024-2025-2026

Saint-Félix-de-Kingsey
FRATERNITÉ - 1855

Séance extraordinaire
12 décembre 2023

Table des matières

Qu’est-ce que le programme triennal d’immobilisations?	3
Qu’est-ce qu’une infrastructure et une immobilisation?	4
Priorités du conseil municipal	5
Défis à relever	6
Sommaire des investissements	7
Investissements par grandes catégories	8
Financement des investissements	9
Conclusion	10

Qu’est-ce que le programme triennal d’immobilisations (PTI)?

Outil de planification des investissements en fonction des priorités de développement et des ressources financières disponibles.

Son adoption confirme l’intention du conseil municipal quant aux projets qu’il désire réaliser. **Il ne représente pas une garantie de réalisation.**

Certains projets figurent au PTI sous réserve d’approbation gouvernementale, de tenue d’un registre, de confirmation de subvention, etc.

Qu’est-ce qu’une infrastructure et une immobilisation?

Infrastructure : Le terme infrastructure publique regroupe un vaste ensemble d'équipements tel que les routes, les systèmes d’approvisionnement, de distribution et de traitement des eaux, les systèmes d'irrigation, les hôtels de ville, etc.

Immobilisation : Les immobilisations comptables désignent les biens destinés à servir de façon durable pour l'activité d’une entité économique. La dépense est répartie sur la durée de vie de l’immobilisation.

Priorités du conseil municipal

PRÉSERVER LA PÉRENNITÉ DE NOS INFRASTRUCTURES ET PROLONGER LEUR DURÉE DE VIE EN INVESTISSANT DANS LEUR ENTRETIEN;

FAVORISER LES PROJETS EN ACCORD AVEC LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES;

SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS DANS LE RÉSEAU ROUTIER;

PRÉSERVER LA SANTÉ FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ TOUT EN PRIORISANT LES PROJETS ADMISSIBLES À DES SUBVENTIONS;

CONSIDÉRER L'ASPECT ENVIRONNEMENTAL LORS DES PRISES DE DÉCISIONS.

Défis à relever

- Entreprendre des investissements significatifs malgré le contexte inflationniste et la pénurie de main-d'œuvre ;

- Poursuivre l'entretien de nos infrastructures souterraines et de surfaces afin de maintenir nos réseaux en bon état tout en réalisant d'autres projets d'envergure ;

- Soutenir les investissements au sein de nos infrastructures, véhicules, aires communes et autres équipements dans un objectif de pérennité de la municipalité et de sécurité des citoyens.

Sommaire des investissements

2024	783 000 $
2025	666 000 $
2026	3 641 000 $

Investissements par grandes catégories

	2024	2025	2026
Programme d'entretien et de renouvellement :	**200 000 $**	**25 000 $**	**375 000 $**
Véhicules et équipements	105 000 $	- $	250 000 $
Infrastructures municipales	95 000 $	25 000 $	- $
Usine d'épuration des eaux usées	- $	- $	125 000 $
Programme de réhabilitation :	**583 000 $**	**641 000 $**	**3 266 000 $**
Rues et réseaux souterrains	483 000 $	416 000 $	3 266 000 $
Patinoire	- $	225 000 $	- $
Centre-Eugène-Caillé	100 000 $	- $	- $
Total	**783 000 $**	**666 000 $**	**3 641 000 $**

Financement des investissements

	2024	2025	2026
Surplus et fonds réservés	**305 000 $**	**146 000 $**	**101 000 $**
Emprunts :	**- $**	**- $**	**880 000 $**
Règlement d'emprunt	- $	- $	880 000 $
Sources externes :	**478 000 $**	**520 000 $**	**2 660 000 $**
Transferts et subventions estimés			
• Transport			
Subvention - MTQ (PPA-ES-CE)	25 000 $	25 000 $	- $
Subvention - TECQ	14 000 $	- $	1 400 000 $
Subvention - PAVL accélération	- $	150 000 $	- $
Subvention - PAVL entretien	229 000 $	320 000 $	300 000 $
Subvention - PAVL redressement	- $	- $	960 000 $
Subvention – PAVL soutien	190 000 $	- $	- $
• Loisirs et culture			
Subvention - Fonds régions et ruralité MRC	20 000 $	25 000 $	- $
Total	**783 000 $**	**666 000 $**	**3 641 000 $**

Conclusion

- Le maintien des priorités de réalisation de projets grâce à la gestion responsable des finances de la municipalité ;
- Le déploiement d'investissements majeurs au sein de différents secteurs tels que le réseau routier, la gestion des eaux, les loisirs ainsi que les infrastructures urbaines et rurales ;
- La recherche active de subventions pour divers projets admissibles.

Le maire et les conseillers municipaux ont à cœur de servir l'ensemble de la population.